

## **CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE**

**L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 28 septembre 2025**

en vue de se prononcer sur :

**1. Votations fédérales :**

- L'arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
- La loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID)

**Bureaux de vote : salle électorale**

Président : Basile Darbellay  
Secrétaire : Astrid Michelod Bonvoisin  
Scrutateurs : A désigner

**HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX**

**DIMANCHE      28 septembre 2025      10h00 – 11h00**

**Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture. Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération.**

**Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 26 septembre 2025.**

**I'Administration communale**